



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Pargny-sur-Saulx

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de l'Assomption de Notre-Dame

Monument(s)

Appellation : Eglise de l'Assomption de Notre-Dame

Protection : classement

Arrêté : classement le 10/12/1915

Étendue de la protection : Chœur et transept : classement par arrêté du 10 décembre 1915

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.